la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 4
DECEMBRE 2021

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
PCS d'application
La Fibre sur Bayon
Arrivée Rémi Gabas
Elections 2022, listes électorales
Recensement + 16ans
Chiens / chats errants
Vœux du Maire, repas des ainés
Point Budget

infos **travaux** p. 7
Réfection plafonds de l'Eglise
Columbarium
Drainage plateau / falaises
Embellissement du bourg
Entretien de la commune
Salle polyvalente

vie de notre **village** p. 12
Cérémonie du 11 Novembre
Le cimetière à La Toussaint
Octobre Rose
Une journée animée
Nos professionnels Bayonnais

Vie de nos **associations** p. 17
AFCL,
Le Club de l'Amitié, ACIP
Le Port de Roque de Thau
Le BIBE
AMBG
Au fil de la passion 33
RM 33

Du côté de notre **école** p. 24
Journée de vendanges
Activités des CE1-CE2
Noël à l'école de Bayon
Le « BLOB » des CM1-CM2









infos pratiques

O.P.A.H

(Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

Il s'agit d'un dispositif opérationnel déployé sur les quatre communautés de communes de la Haute Gironde qui propose aux propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur logement.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants modestes d'un logement, **Sous conditions de ressources.**
- Les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux dans un logement destiné à la location. **Sans conditions de ressources**

Dans quels buts et pour quels travaux ?

Permettre aux propriétaires (résidence principale, hébergé à titre gratuit, locataire de bailleur privé) d'obtenir des aides techniques et financières pour améliorer leur logement :

- **Réaliser des économies d'énergie** (isolation, menuiseries, chauffage, ventilation…),
- **Favoriser le maintien à domicile**, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap (remplacement de baignoire, création de rampe d'accès…),
- **Assurer un meilleur confort de vie**, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu très vétuste ou très dégradé,
- **Développer l'offre de logements locatifs privés**, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement de ces derniers

Nous contacter :

Marcella BOUBAG YABIE, animatrice de l'OPAH
Tél : 05 57 58 67 17 / 06 75 24 09 29 ou par mail :
opah-hg@latitude-nord-gironde.fr

Nous rencontrer :

Permanences entre 9h et 12h sur rendez-vous :

Les lundis à Saint-André-de-Cubzac (Maison France Services)
Les mardis à Bourg-sur-Gironde (Maison des Services au Public)
Les jeudis à Saint Savin (Communauté de Communes Latitude Nord Gironde)
Les vendredis à Blaye (Communauté de Communes de Blaye)

Intoxication au Monoxyde de Carbone



Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France.

A l'approche de l'hiver, les ministères de l'Intérieur et des Solidarités et de la Santé lance sa campagne d'information annuelle pour prévenir les cas d'intoxication au monoxyde de carbone.

Chaque année en France, ce sont environ 3000 personnes qui sont victimes d'une intoxication oxycarbonée. Une centaine de personnes en décèdent.
Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant. S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés.
La prévention passe avant tout par :

- L'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.
- Aérer au moins 10 minutes par jour le logement
- Maintenir les systèmes de ventilation actifs

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr
www.bayon-sur-gironde.fr

état civil

Naissances

HERNANDEZ Victor, Pierre né le 30 Juin 2021
RIDEAU BATISSE Nino né le 29 Octobre 2021
MERIK Amir né le 02 Décembre 2021

Mariages

Le 28 Août 2021, **VACHAUMARD Julien et NéDéLEC Pauline**
Le 04 Septembre 2021**, COLLAVINI Yohann et DE LOOZE Sindy**
Le 09 Octobre 2021, **BAMDé-LACOSTE Emmanuel et DUBOIS Emmanuelle**

Décès

Le 13 Septembre 2021 **Mme CHEVILLON Sandrine**
Le 29 Novembre 2021 **M. MORA François**

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)* • **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

Les traditionnelles fêtes de noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires.
Malheureusement, à l'heure où j'écris ce mot, les nouvelles sur le front de l'épidémie de COVID ne sont pas rassurantes, le port du masque est redevenu obligatoire pour les enfants de l'école et les taux d'incidence grimpent de nouveau. On doit continuer à faire très attention car même avec les 2 doses de vaccin, ainsi que le rappel pour beaucoup d'entre vous, nous pouvons contracter la maladie et surtout la transmettre à d'autres. Plus que jamais, poursuivons au maximum le respect des gestes barrières pour nous protéger et protéger ceux que nous aimons.

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie de COVID, nous avons décidé d'annuler les vœux à la population qui étaient prévus début 2022.

« donner le meilleur pour l'intérêt général, toujours au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie »

Le Conseil Municipal et moi-même remercions nos nombreuses associations qui n'ont pas baissé les bras et qui, bien au contraire semblent plus motivées et plus créatives que jamais pour proposer activités et divertissements. Nous avons fait migrer quelques associations vers la commune de Saint Seurin de Bourg (que je remercie) pour cause de travaux de la salle polyvalente à compter du 13 décembre 2021 et ce jusqu'au 13 mars 2022.
Votre Conseil Municipal ainsi que l'ensemble des salariés municipaux et bénévoles s'efforcent de donner le meilleur pour l'intérêt général de notre beau village, ils sont toujours au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie, préparer les futurs investissements à venir, parfois dans l'ombre, parfois de façon plus visible par tous, mais leur vocation est la même : servir la communauté, œuvrer pour le bien-être collectif et la vie du village.
Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien qu'elles concernent la sécurité routière, le bien vivre ensemble, la fibre dans votre habitation ou tout autre question.

En termes de travaux structurants pour notre commune sur 2021, je citerai :

- Le déploiement de la fibre optique, de nombreux logements sont éligibles ou déjà raccordés dans notre commune,
- La rénovation de la salle polyvalente. Le chantier a débuté le 13 décembres 2021 par la signature des devis.
- Le chantier relatif à la zone humide du Gourou en prévention des inondations avec le recalibrage du cours d'eau pour une durée de 3 à 4 ans afin de prévenir les inondations.
- L'aménagement urbain du lotissement de la cabane de coudar.
- La surveillance des falaises de Bayon tout le long de la corniche.
- La poursuite de l'embellissement de la commune avec l'aménagement du square.
- La sécurisation de notre espace public notamment la voirie qui reste une priorité pour le Conseil Municipal sur l'année 2022.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices. Prenez soin de vous, de vos proches et restez vigilants.
Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entouré des vôtres, ainsi que de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Très sincèrement

Le Maire,
Hervé GAYRARD

PCS (Plan Communal de Sauvegarde) d'application



Dans le dernier numéro de notre gazette municipale, nous vous avions informé de la mise en place du **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui recense les risques majeurs auxquels les habitants de Bayon peuvent être confrontés et les mesures de sauvegarde à appliquer en cas de risque avéré. Comme vous le savez, notre commune s'est dotée en 2011 d'un **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde), révisé en 2021, qui a pour but de définir la manière de gérer les risques auxquels la commune est exposée (risque inondation, mouvements de terrain, risques industriels, météorologique…), en liaison avec les élus, les services de l'Etat, les services municipaux et la population. La nouvelle version du PCS vient d'être actualisée et ce dernier document sera celui en vigueur à partir de cet instant.

Pour rappel, si vous avez des questions inhérentes au DICRIM, vous pouvez le consulter directement en Mairie ou sur le site internet de la commune : www.bayon-sur-gironde.fr

Vincent HERNANDEZ

La Fibre sur la Commune



Comme vous le savez, le déploiement de la fibre sur notre commune est en cours. Nous vous avions communiqué la façon de pouvoir suivre en temps réel l'avancement des travaux, adresse par adresse et ce via le site internet de Gironde Haut Méga : https://girondehautmega.fr/, mis en place par le département de la Gironde. Grâce à ce site internet, il est possible d'accéder à une carte interactive de Gironde Haut Méga, et vous pourrez suivre instantanément le déploiement du réseau public de la fibre optique partout en Gironde, et ainsi vous pourrez vérifier votre éligibilité à la fibre.

Il se trouve qu'un bon nombre de nos habitants a constaté ne pas bénéficier de la fibre alors même qu'elle est signalée comme installée à proximité. Quelques soucis ont donc déjà été identifiés.

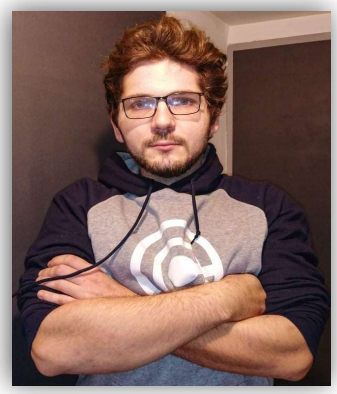
Nous vous invitons à remonter en Mairie les problèmes que vous pourrez rencontrer au sujet de votre éligibilité à la fibre et aux incohérences par rapport à ce qui est annoncé sur le site Gironde Haut Mega. Il s'agit de répertorier cas par cas l'ensemble des problèmes rencontrés afin de pouvoir remonter plus haut ces anomalies et ainsi les faire corriger.

Vincent HERNANDEZ

Arrivée de Rémi GABAS

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de l'équipe municipale Monsieur GABAS Rémi, en remplacement de Jérémy parti vers d'autres horizons. Rémi aura donc pour mission d'assurer avec Kévin l'entretien de notre village.

Jean-François LE GUEN



Elections 2022 et inscription sur les listes électorales



Dates des élections prévues en 2022

Les **élections présidentielles** auront lieu **le dimanche 10 avril 2022 et le dimanche 24 avril 2022**

Les **élections législatives** auront lieu **le dimanche 12 juin 2022 et le dimanche 19 juin 2022**

Où se rendre le jour du vote ?

A la salle polyvalente de Bayon-sur-Gironde les jours de vote de 8h à 18h.

Où vais-je recevoir ma carte électorale ?

Avec la refonte des listes électorales, chaque administré recevra sa carte électorale par courrier à son domicile à l'occasion des élections présidentielles. Cette carte sera à présenter lors de votre venue au bureau de vote (salle polyvalente). Si vous n'avez pas votre carte électorale, vous pourrez tout de même voter en présentant votre carte nationale d'identité.

Suis-je inscrit sur les listes électorales ?

Vous avez un doute quant à votre inscription sur les listes électorales ? Pour savoir si vous êtes inscrit, il vous suffit de renseigner toutes les informations vous concernant via le lien :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Comment puis-je m'inscrire sur les listes électorales ?

- Par internet sur le site service-pubic.fr
- En se rendant en mairie avec les pièces exigées :

Une pièce justifiant l'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire …)
Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.)

- Par courrier en joignant le formulaire Cerfa* n°12669*02 et les pièces exigées.

Pour voter vous devez :

- Être inscrit sur les listes électorales
- Être majeur (plus de 18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.
- Posséder la nationalité française

Qui est inscrit automatiquement sur les listes ?

- Les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- Les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- Les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Quelle est la date limite pour m'inscrire sur les listes électorales ?

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant le jour du scrutin soit :

- **jusqu'au vendredi 5 mars 2022 pour les élections présidentielles**
- **jusqu'au vendredi 7 mai 2022 pour les élections législatives**.

Amandine

* *Le formulaire Cerfa n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne*

Recensement citoyen de plus de 16 ans



Le recensement est **obligatoire** pour chaque jeune français **à partir de 16 ans**. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Une personne invalide ou en situation de handicap peut demander à ne pas être autorisée à participer à la JDC dès la démarche de recensement.
Pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française, il est obligatoire de fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC.

- Avant 18 ans, il faut présenter **une attestation de recensement** pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut **présenter un certificat de JDC** pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Quand faut-il faire le recensement ?

- Si vous êtes né.e en France, vous devez faire votre recensement entre le jour de votre 16ème anniversaire et dans les 3 mois le suivant.
- Si vous êtes né.e à l'étranger et que vous venez d'obtenir la nationalité française (entre 16 et 25 ans), vous devez faire votre recensement dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité Française

Si vous n'avez pas effectué votre recensement dans les délais, vous avez toujours la possibilité de le faire jusqu'à vos 25 ans.

Comment s'inscrire ?

- A la mairie de la commune de votre domicile
- En ligne sur le site service-public.fr

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Une fois le recensement fait, la mairie vous délivre une attestation de recensement.

J'ai perdu mon attestation de recensement, que faire ?

Si vous perdez votre attestation ou si elle est volée, vous devez demander une **attestation de situation administrative** à votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ). Vous pouvez en faire la demande :

- Soit par mail (avec un scan de votre carte d'identité ou de votre passeport valide)
- Soit par courrier (en joignant la photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport valide).

Que faire après le recensement ?

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre **centre du service national et de la jeunesse (CSNJ)** de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile. Toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée.
- Changement de situation familiale
- Changement de situation professionnelle

La déclaration de changement peut être faite par mail ou par courrier en joignant le Cerfa n° 11718*05

Amandine

Chiens et chats en divagation



Le chat

Est considéré comme en état de divagation :

- tout chat non identifié trouvé à plus de **deux cents mètres des habitations**
- tout chat trouvé à plus de **mille mètres du domicile de son maître** et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci
- tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le chien

Selon l'article L 211-23 du code rural et de la pêche maritime, est considéré comme en état de divagation :

- tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- tout chien se trouvant hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- tout chien étant **éloigné de son propriétaire** ou de la personne qui en est responsable **d'une distance dépassant cent mètres**.

L'article L 211-22 du code rural précise que les maires peuvent prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune soient conduits à la fourrière.

Coordonnées de la fourrière communale
Chenil de la forêt *SARL Trans amis*
Route de la Vergne
33390 Campugnan
chenildelaforet@orange.fr
Tel : 05-57-64-73-30

Le fait de laisser divaguer des animaux sera sanctionné par une **contravention de première classe** pour le propriétaire dont le montant s'élève à **38 euros** au maximum d'après l'article R. 610-5 du Code pénal. Le contrevenant pourra également encourir une **contravention de deuxième classe**, d'un montant maximum de **150 euros**, s'il tombe sous le coup de l'article R. 622-2 du Code pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes. L'identification est obligatoire pour les chats de plus de 7 mois et pour les chiens de plus de 4 mois. Elle doit comporter le marquage par puce électronique ou tatouage ainsi que l'inscription au Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (LCAD).

Amandine

Cérémonie des Vœux aux Bayonnais et repas des ainés



Cette année encore, les traditionnels vœux adressés aux bayonnais par M. le Maire n'auront pas lieu. En effet, c'est pour cause de pandémie que ce moment convivial, de partage, où bayonnais et élus se retrouvent et échangent ne pourra se faire. La pandémie est toujours d'actualité mais également d'importants travaux de réhabilitation de notre salle polyvalente seront en cours. Ces travaux devraient s'étendre jusqu'à fin mars, début avril Nous ne disposerons donc pas de salle communale suffisamment grande pour recevoir du public dans les conditions optimales de sécurité. Le repas offert par la municipalité aux ainés de la commune ne pourra pas, lui aussi, avoir lieu. Nous prévoyons cependant d'organiser ce repas plus tard, au mois de mai, dès que notre salle polyvalente sera terminée et prête à recevoir du public. Nous vous communiquerons la date exacte dans les prochains mois.

Vincent HERNANDEZ

Point Budget



La « règle d'or » qui régit la construction budgétaire de nos collectivités, impose que les recettes de fonctionnement couvrent les dépenses de fonctionnement et interdit le recours à l'emprunt pour cette section du budget. L'autofinancement brut (ou épargne brute) doit en priorité couvrir le remboursement de la dette, le solde pouvant ensuite être affecté à l'investissement.

Ainsi pour notre commune la projection au 1 décembre 2021 donne les résultats suivants : ***les recettes en fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement d'environ 130 892€.***

Cette épargne associée à nos excédents des années précédentes va nous permettre de réaliser et poursuivre nos différents projets d'investissements définis sur notre programme électoral et ce, dans un temps très court.



	Fonctionnement	***Investissement***
Dépenses :	481 149.83€	148 999.60€
Recettes :	612 042.11€	207 375.94€
Résultat	**+ 130 892.28€**	**+ 58 376.34€**

Dépenses d'investissement réalisées en 2021 :

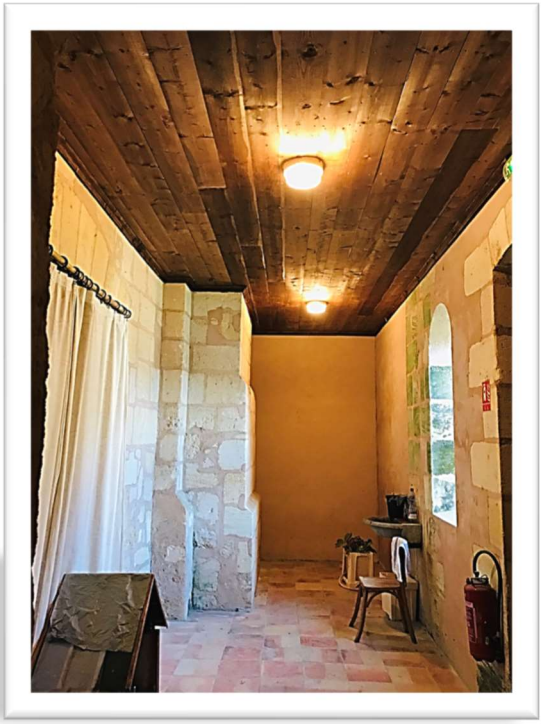
- Acquisition de terrain pour l'aménagement d'une zone humide au lieudit « Béchade »
- Achat d'un columbarium de 14 cases
- Solde des travaux de couverture de l'église
- Réalisation de Travaux de Voirie (réfection de chaussée Rousset, reprise du pont de Passedieu)
- Tablettes pour l'École de BAYON SUR GIRONDE
- Achat d'un groupe électrogène pour la Mairie

Les ***« Restes à Réaliser 2021 »*** sont liés aux travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente

Hervé GAYRARD

Réfection plafonds de l'Eglise

Notre belle Eglise a bénéficié ces dernières années d'une attention particulière. En effet, après la réfection complète du clocher, ce sont une partie des pierres de tailles dégradées sur les contreforts et la façade de la Sacristie qui ont été reprises. Dernièrement, les toitures ont également fait peau neuve. En effet, de nombreuses fuites sur les toits provoquaient l'apparition de tâches verdâtres dues à l'humidité sur les pierres intérieures. De nombreuses dégradations liées aux fortes pluies avaient donc été constatées au sein même de l'Eglise.



Les plafonds en lambris de la Sacristie qui étaient endommagés par les importantes fuites au niveau du toit ont été refaits à neuf, en respectant le caractère authentique de ce qui existait.

Notre assurance a pu prendre en charge les travaux de remise en état et à neuf de ces plafonds dont la facture s'élevait à 5 561,53 € TTC. C'est l'entreprise Hostin, spécialisée en menuiserie et charpente qui a réalisé le chantier.

Vincent HERNANDEZ

Nouveau Columbarium

Suite à de nombreuses demandes d'habitants concernant des emplacements pour des urnes funéraires, le conseil municipal a décidé le 30 août dernier d'agrandir l'espace Columbarium et a mandaté ce même jour, l'entreprise GRANIMOND pour l'acquisition et la pose d'un nouveau columbarium (extension). Les travaux de pose ont eu lieu fin Novembre.





14 nouvelles cases de 2 et 4 urnes (7 emplacements de chaque) sont donc disponibles à la vente pour des concessions d'une durée de 20 ou 30 ans renouvelables.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la Mairie.

Comme chaque année, nous faisons un petit rappel en ce qui concerne le nettoyage des tombes. La période de la Toussaint étant passée, pensez à débarrasser vos tombes et caveaux des fleurs fanées. En cas de manquement, nos agents techniques se chargeront, en début d'année, d'enlever les pots et bouquets restants en mauvais état.

Josette BLOUIN

Drainage du plateau sur les falaises

Nous avons subi lors des dernières fortes intempéries de cette fin d'été, de forts déversements d'eau de pluie du plateau en dessus des falaises jusqu'en contrebas, allant donc dans des propriétés situées à La Reuille. Pour éviter les inondations et dégradations dues à ces débordements du plateau vers la falaise, (la falaise subissant fortement l'érosion à chaque épisode pluvieux intense), nous avons fait procéder au curage de certains fossés et parfois même renouvelé entièrement la canalisation pour une garantie optimale.

Etat des canalisations d'eau de pluie avant et après intervention



Jean-François LE GUEN

Embellissement, fleurissement du Bourg

Nous avons retenu d'agrémenter les abords de la mairie par l'apport de plantes et arbres le long du vignoble Eyquem. Sur une idée de Marie Fabienne, les arbres seront plantés en alignement de la route avec à leur base, différentes variétés de plantes. Les fleurs demanderont le moins d'entretien possible et les variétés feront un fleurissement toute l'année, les arbres seront les mêmes que ceux déjà plantés et de même taille. Deux cyprès de forme pyramidale seront plantés de chaque côté de la route en amont de l'Eglise.



Lagestremia

Voici quelques fleurs qui orneront prochainement le bourg de la commune :



Cyprès



Agapanthe



Tulipes



Graminée



Rose de Noël

Jean-François LE GUEN et Marie-Fabienne DUPUY

Travaux entretien et sécurisation de la commune



Entretien du Square

Un important travail sur le curage des fossés à cette année encore été réalisé. En prévention nous avons entrepris de nettoyer les têtes de pont des fossés ainsi que les regards pour faciliter les écoulements des eaux de pluie et éviter par cette même action les débordements sur la chaussée.



Tête de pont route des Espaliers

De plus, comme vous l'avez constaté, le centre routier départemental a effectué un important travail de curage des fossés sur les départementales et a raclé les abords de route afin que l'eau ruisselant sur la route puisse s'écouler vers les fossés. Cette opération est réalisée tous les 7 ans ; nous avons donc nécessité de les entretenir.

Il nous reste le point noir du lavoir situé au Bourdieu, mais là encore nous attendons des informations



Curage fossé et abord de route aux Espaliers

du Syndicat du Moron afin de proposer aux riverains concernés une solution pérenne pour définitivement écarter le risque d'inondation de cette zone. Nous sommes conscients de l'urgence.



Route du Lavoir au Bourdieu inondée

Les travaux de tonte :

Le temps particulier de notre été n'a pas forcement contribué à un suivi rigoureux ; toutefois, en fonction des disponibilités de chacun, nous sommes parvenus à maintenir la commune à un niveau acceptable de propreté. Square, terrain de Foot, terrain au niveau du tennis et le délaissé au niveau de la départementale ont demandé une importante mobilisation afin de les maintenir en bon état.

Pour l'entretien, nous veillons toujours à maintenir notre village accueillant et propre. Aussi, à côté du terrain de tennis, très prisé des passionnés, bientôt s'ouvrira un mur dit « de basket » pour le plaisir de nombreux adeptes.

En ce qui concerne la sécurité, nous avons été sollicités par la préfecture afin de mettre en place une référence sécurité dans la commune. En effet, bon nombre de nos habitants peste sur l'incivilité des usagers de la route en général ; nous n'avons pas manqué de demander une assistance afin de solutionner ce problème de façon pérenne.
La sécurité est pour nous une affaire primordiale, nous avons déjà œuvré en sécurisant par exemple les deux côtés de la RD669, réduit la vitesse à 50 km/h et 30 km/h dans certaines rues et lieudits de la commune et posé de nombreux miroirs afin d'améliorer la visibilité au niveau de carrefours dangereux. Nous vous informerons au fur et à mesure des décisions qui seront prises afin de pallier à ces problèmes.

Jean-François LE GUEN

La Salle Polyvalente va changer de physionomie

Dans notre profession de foi en vue des élections municipales de mars 2020, notre engagement portait sur la réhabilitation énergétique de la salle polyvalente, engagement tenu.

La salle polyvalente ayant été identifiée comme l'un des bâtiments les plus énergivores de la commune. L'isolation thermique va donc être intégralement reprise et renforcée. Les travaux seront financés par le plan de relance du gouvernement, le Conseil Départemental et la commune, sans recours à l'emprunt et dureront au moins 3 mois de mi-décembre à mi-mars 2022.

Ce projet en faveur du développement durable permettra de réaliser des économies énergétiques et budgétaires importantes**.** Profitant du Plan de Relance de l'Etat, la commune a déposé un dossier de rénovation énergétique qui a été accepté. Les travaux retenus à l'issue d'une étude de diagnostic énergétique établi. L'ensemble des travaux représentera un gain énergétique annuel considérable en nombre de kWh et d'émission de CO2.

Le conseil municipal du 29 novembre était dédié en grande partie au choix des entreprises pour les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente. Des travaux estimés à 237440 € HT, mais une partie de cette somme subventionnée. Compte tenu de l'envolée des coûts des matières premières, des difficultés des entreprises à trouver des employés, du planning à respecter très serré car il est impératif que la salle soit



réouverte avant les élections présidentielles d'avril 2022. Ainsi, il a été difficile de trouver une entreprise pour chaque lot, 5 offres ont été classées comme irrégulières et ont été rejetées.

Sans modifier les volumes extérieurs du bâtiment, les plafonds de la salle seront abaissés. Les travaux prévus sont nombreux et comportent 7 lots :

-lot n°1 : Les menuiseries extérieures : l'entreprise BATIPOSE AQUITAINE a été retenue pour un montant de **71 686, 13€ HT.**
Il sera procédé à la dépose des menuiseries existantes, la pose de menuiseries en aluminium ainsi que les portes métalliques avec vitrages isolants sur l'ensemble des façades de l'emprise hors fenêtre de la cuisine. De plus des stores extérieurs électriques seront posés.

-Lot n°2 : Electricité, éclairage, courants forts : l'entreprise SARL S.A.E.G a été retenue pour un montant de **23766,30€ HT**
L'ensemble des appareils de chauffage actuels seront supprimés, les luminaires, les éclairages très énergivores seront remplacés par des luminaires LED basse consommation. Il est prévu la fourniture d'un groupe électrogène afin de se prémunir de la perte de l'éclairage et du chauffage lors de coupures électriques. De même, il est prévu la fourniture d'un limiteur de son afin de protéger le voisinage d'un bruit excessif lors de la location de salle.

-Lot n°3 : Plomberie, Chauffage, Climatisation, l'entreprise HERVE Thermique a été retenue pour un montant de **86 344, 11€ HT**
Il va être procédé à la suppression du gaz en cuisine. La mise en place d'un ballon thermodynamique pour la production d'eau chaude.
Dans le domaine environnemental, nous avons retenu un groupe chauffage/climatisation, qui devrait apporter plus de confort à ses nombreux utilisateurs. Le groupe de chauffage-climatisation sera équipé de gaines, diffuseurs, une centrale double flux. Le double vitrage, l'option de brise-soleil en extérieur permettra un gain en énergie. Le remplacement de la VMC existante dans les sanitaires sera effectué.

-Lot n°4 : Plâtrerie, Faux plafond, l'entreprise MEDI BATIMENT GENERAL a été retenue pour un montant de **35228, 50€ HT**
Le doublage des parois donnant sur l'extérieur ainsi que la pose d'un isolant laine de verre ou roche d'une épaisseur de 120 mm sur rails métalliques sera réalisé. Un faux plafond minéral de dalles pleines perforées avec réaction au feu M0 à l'espace bar et dans la salle sera réalisé. La pose d'une laine de roche d'épaisseur 300 mm sur l'ensemble des faux plafonds.

-Lot n°5 : Menuiserie intérieure, l'entreprise MICHEL PICQ a été retenue pour un montant de **5148,16€ HT**
L'ensemble des portes intérieures seront démontées remises en peinture et remontées, le remplacement des quincailleries sera effectué. Les tablettes en bois existantes seront remplacées. Dans le hall, il sera posé une étagère support de penderie. Dans l'espace bar les murs seront protégés et habillés de panneaux PVC rigide.

-Lot n°6 : Peinture, l'entreprise Jean COURBIN a été retenue pour un montant de **9349,28€ HT**
L'impression en 2 couches des parois de la salle des fêtes, du hall, du bar, des plafonds neufs, des bois intérieurs, des bois de charpente intérieurs apparents, des portes de la salle d'entrée, du bar et des sanitaires sont prévus.

-Lot n°7 : Sol souple l'entreprise POURADIER a été retenue pour un montant de **17149,59 € HT.**
Il est prévu l'arrachage du revêtement existant, un ragréage, la pose d'un revêtement de sol vinylique en 2 coloris**.**

Pour réaliser la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation énergétique et esthétique, le conseil municipal a retenu un maître d'œuvre pour un coût de 25 410€ HT.

Dans le cadre du plan de relance voulu par le Président de la République, sur proposition de Madame La Sous-Préfète de Blaye, une subvention de 164 109€ au titre de la Dotation à l'investissement local nous a été octroyée.

Par ailleurs, un complément de subvention du Conseil départemental devrait nous être octroyé à hauteur de 30 000€ HT. Ainsi le reste à charge de la commune sera modeste « sauf surprises ».

Hervé GAYRARD







Cérémonie du 11 novembre



Il y a 103 ans, à 11 heures, l'armistice…

Ce 11 novembre 2021, nous célébrons le centenaire de l'armistice de 1918 qui marque la fin de la Première Guerre Mondiale, la Victoire de la France et le retour de la Paix.

« La Grande Guerre » qui débute le 28 juillet 1914 et se termine le 11 novembre 1918 a fait plus de dix millions de morts, toutes nationalités confondues.

C'est la France qui paie le plus lourd tribut de cette guerre sanglante avec plus d'un million de morts et près de deux millions de blessés sur les huit millions de poilus mobilisés.

Cette célébration est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble de ces personnes tombées pour sauver les valeurs et l'honneur de la France depuis cette guerre jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui est un jour d'autant plus solennel puisque la France fait cortège au cercueil d'Hubert Germain jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Le général De Gaulle avait souhaité que le dernier des compagnons de la libération puisse y reposer.

La cérémonie s'est donc tenue à Bayon, devant le monument aux Morts, en présence de M. Le Maire, du conseil municipal, du Porte Drapeau, des Anciens combattants et des jeunes sapeurs-pompiers de Blaye et Bourg sous la responsabilité de l'Adjudant-Chef Brachet et de nombreux habitants.



C'est après avoir fait lecture de quelques écrits et témoignages rapportant le retour difficile des soldats en 1918, à la fin de la guerre que M. Le Maire a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants et procédé au dépôt de gerbe.



Nous avons ensuite rendu hommage à l'ensemble des soldats de Bayon morts pour la France et des derniers soldats tombés ces dernières années en opérations extérieures. Nous avons observé une minute de silence avant de clôturer cette matinée de commémoration.



Afin d'illustrer le difficile retour des soldats dans leur foyer, nous souhaitions vous faire part de ces témoignages poignant de deux jeunes filles :

« … nous nous dirigeons directement à l'hôpital pour retrouver mon père. Nous sommes avec ma mère très heureuses de le revoir, mais lorsque péniblement, du fond de la grande salle où sont alignés de nombreux lits, il vient à notre rencontre, ma mère et moi restons interdites. Cet homme que nous avons connu très grand et très fort est devenu une loque. Il marche d'un pas hésitant et le dos courbé »

« …quand mon père est revenu, je ne l'ai pas accepté. Pour moi, c'était un intrus. Ma mère, comme elle était toute seule avec moi, elle ne me parlait qu'à moi, elle ne s'occupait que de moi. Il y avait le grand lit conjugal : bon, ben, pour plus de sécurité, elle me couchait à côté d'elle. Et quand mon père est revenu, il a fallu que je cède ma place. A table, ils avaient 4 ans et demi passés à rattraper ; ils ne parlaient qu'ensemble ! Et moi, je n'avais plus mon mot à dire. Et c'est ça qui m'a bouleversée, vraiment, oui. Et je me souviens très bien que j'ai reçu quatre fessées dans ma vie, le même soir parce que je lui ai dit : « j'ai prié le Bon Dieu pour que tu reviennes de la Guerre, je vais prier pour que tu y retournes ! » ».



Vincent HERNANDEZ

Le Cimetière à la Toussaint !



Nous tenions à remercier nos deux cantonniers ainsi que Mme Chantal Touret pour l'immense travail d'entretien qui a été réalisé pendant de nombreuses semaines dans notre cimetière, et ce, afin qu'il puisse être dans ce superbe état avant la Toussaint.

Vincent HERNANDEZ

Octobre Rose

Bayon s'Bouge… voit la vie en rose !



Samedi 16 octobre 2021, Bayon s'Bouge a organisé une marche Rose, s'associant à Octobre Rose, le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Le circuit, préparé par Sophie VENANCIE, notre animatrice Marche Nordique, a emmené la trentaine de participantes et participants sur nos routes secondaires ainsi que dans nos vignobles aux couleurs chatoyantes. Au bout de 2 heures de douce marche sous un soleil automnal bienveillant, les dynamiques et souriants marcheurs se sont retrouvés autour d'un pot de convivialité offert par l'association.

L'argent récolté, 170 euros, sera intégralement reversé à la Ligue





contre le cancer (70 euros) et à l'Institut du Sein Aquitaine (100 euros).

Nous souhaitons remercier chaleureusement les donateurs.

Pour rappel, les cours de Pilates sont assurés chaque lundi de 18h20 à 19h20 et de 19h30 à 20h30 et chaque mercredi de 10h à 11h. La marche nordique est désormais organisée chaque samedi à 10 h.

Informations et tarifs sur le site de la mairie :
mairie@bayon-sur-gironde.fr
Mail association :
bayonsbouge33710@gmail.com

Françoise GAYRARD

Une journée d'animations

Ce 16 octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur nos installations sportives, un tournoi de Pétanque organisé par l'association de Bayon « Le Bibe Bayonnais » et dans un même temps une compétition de football entre le club Alliance du Moron et l'équipe de Blaye.

C'est sous un beau soleil d'automne, qu'ont pu évoluer des joueurs de tous âges et affiliés à des sports différents et cela sous les encouragements d'un public venu nombreux pour assister à ces moments importants d'échanges et de partage en gardant tout de même ce caractère de compétition.

Vincent HERNANDEZ





Portraits de professionnels bayonnais !

Entrepreneurs, travailleurs indépendants, entreprises bayonnaises, le conseil municipal a décidé de vous mettre à l'honneur et vous propose de diffuser votre portait dans les prochains numéros de notre gazette et sur l'espace internet de la commune.
Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester à la Mairie par téléphone, mail ou en passant directement nous voir.

MAIRIE DE BAYON SUR GIRONDE
18, route de la Mairie
33710 Bayon sur Gironde

Tel : 05 57 64 84 11 Fax : 05 57 64 82 62
mairie@bayon-sur-gironde.fr

www.bayon-sur-gironde.fr

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir vous présenter deux portraits :

Laëtitia Castelnérac, thérapeute énergéticienne



A PROPOS DE LAETITIA :

Laetitia est thérapeute énergéticienne à Bayon/Gironde, praticienne certifiée en Reiki et Lahochi, elle restaure votre équilibre énergétique sur tous les plans (émotionnel, physique et psychique). Elle prodigue ses soins au cabinet ou à distance.

LES SOINS :

Les soins sont adaptés à ce que vous venez chercher (quel que soit votre âge et votre état de santé) et sont compatibles avec les autres thérapies et traitements en cours.

Laëtitia accompagne les personnes qui commencent à prendre conscience de leurs blessures émotionnelles et qui souhaitent s'offrir le changement dont elles ont besoin pour avancer sur leur chemin de vie.

Elle est le **coup de pouce** dont vous avez besoin à une période de votre vie pour faire sauter quelques verrous, craquer le vernis, ôter les masques, oser, exister.

L'ACCOMPAGNEMENT :

Son accompagnement commence par un temps de parole. Faire connaissance pour se mettre en confiance. Vous lui confiez vos blocages, vos peurs, vos doutes. Puis une fois allongés sur la table de soins, par apposition des mains elle réharmonise vos énergies.

CONTACTEZ MOI

La séance de soin dure environ 1h10.
Tarif 60€ (0-17 ans : 40€).

Laetitia Castelnérac
Réveillez votre potentiel créateur
06 71 46 56 63
Thérapeute énergéticienne, magnétiseuse et guide intuitive
www.laetitia-castelnerac.com - contact@laetitia-castelnerac.com
Laetitia Castelnérac



Cabinet : 28 route de Coudart, 33710 Bayon/Gironde

Alexandre Sautron, conseiller en immobilier

A PROPOS D'ALEXANDRE :



Consultant Commercial Indépendant en Immobiliers en partenariat avec le réseau OptimHome, Alexandre sera votre interlocuteur privilégié, avec une réelle disponibilité et des horaires flexibles.
Retraité de l'armée de l'air et ancien diagnostiqueur immobilier, il vous proposera de vous accompagner dans votre projet, de vous conseiller pour faciliter au mieux la vente/ achat de votre bien dans le nord blayais/ nord gironde.

CHAMP D'ACTION ET ACCOMPAGNEMENT

Vous avez un projet immobilier et vous désirez le réaliser dans les meilleures conditions.
Alexandre vous aidera grâce à ses connaissances techniques du bâtiment et à la valeur du marché immobilier, à estimer précisément la valeur de votre bien.
Grâce à un partenariat avec les sociétés de diagnostic immobilier, il vous fera profiter de tarifs avantageux.
Il vous aidera à comprendre les diagnostics immobiliers grâce à son expérience professionnelle.
Des visites ciblées correspondant à vos critères de recherche.
Alexandre vous assure un suivi de votre premier rendez-vous avec lui, et ce, jusqu'à la signature définitive chez le notaire avec des comptes rendus réguliers.
Pour des financements ou dossiers compliqués, il travaille avec un courtier à l'écoute et très réactif avec réponse sous 72 heures de l'accord ou non du financement.
Il sera heureux de vous conseiller et de vous assurer la réussite de votre projet.
de votre vie pour faire sauter quelques verrous, craquer le vernis, ôter les masques, oser, exister.





CONTACTEZ MOI

optimhome
immobilier



Alexandre
Sautron
Conseiller en immobilier
33390,33710,33240,33620

0649447854
alexandre.sautron@optimhome.com
www.optimhome.com
AGENT COMMERCIAL RSAC :901 986 513 LIBOURNE

L'AFCL



Nous reprenons pas à pas nos festivités pour divertir petits et grands avec toujours autant d'ardeur et de plaisir.

Nous avons pu partager cet été lors de la fête de notre village, des moments très conviviaux. La joie de se retrouver, de se parler, de se restaurer tranquillement au son d'un concert nocturne, et finir par le feu d'artifice. Nous avons poursuivi en octobre avec une soirée Halloween, dans un décor de circonstance, où encore, petits et grands ont joué le jeu avec costumes et maquillages caractéristiques de cette fête. Le magicien et illusionniste a eu un franc succès en surprenant et bluffant tout le monde, tout au long d'un repas atypique et coloré. Bref, encore une réussite pour notre association AFCL qui ne relâche rien pour vous donner le sourire et la joie de vivre ensemble.

L'année 2021 va se terminer, mais pour l'association, nous avons souhaité la clôturer par un marché de Noël, avec de l'artisanat, des gourmandises bien évidemment, mais aussi des saveurs du monde, des décors et illustrations, sans oublier le Père Noël, pour le plaisir tant attendu des tout petits.

Au nom de tous les membres de l'association, je vous remercie de votre présence lors de nos différentes manifestations et vous présente tous nos vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022 ! Passez de très bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine pour de nouvelles animations à Bayon !

AFCLement vôtre,
Blandine LAMBERT, La Présidente

Association des Festivités Culturelles et des Loisirs



Les membres du bureau de l'AFCL, lors de la soirée Halloween, de gauche à droite :

Vice-Président : Vincent Hernandez
Secrétaire : Laëtitia Fermi
Trésorière : Josette Blouin
Présidente : Blandine Lambert

Marché nocturne du 15 août



Soirée Halloween du 30 octobre





Marché de Noël du 4 décembre





Le Club de l'Amitié



Chers Adhérents(es) et Amis(es),

L'année 2021 se termine. Après presque deux années pendant lesquelles le Club n'a pas pu fonctionner, il y a eu ce dernier trimestre un peu d'activités qui nous a permis de nous revoir. Toutes les conditions sanitaires étant remplies, nous nous sommes remotivés pour faire trois gros lotos et deux petits avec goûter pour les adhérents.
Puis ce fut le repas de fin d'année avec un potage, une salade landaise, un poulet à la crème, un gratin dauphinois, salade fromage et dessert.
Ces retrouvailles avec les adhérents et le public ont apporté un air de fête, de convivialité, où chacun a pu raconter ce qu'il avait fait ou pas pendant tout ce temps.

Mais maintenant, et malheureusement, la salle des fêtes allant être en travaux, nous sommes bloqués, en principe jusqu'au mois de mai. Nous pourrions alors commencer notre premier loto le 8 mai.
Si nous le pouvons, notre calendrier des différentes activités serait :

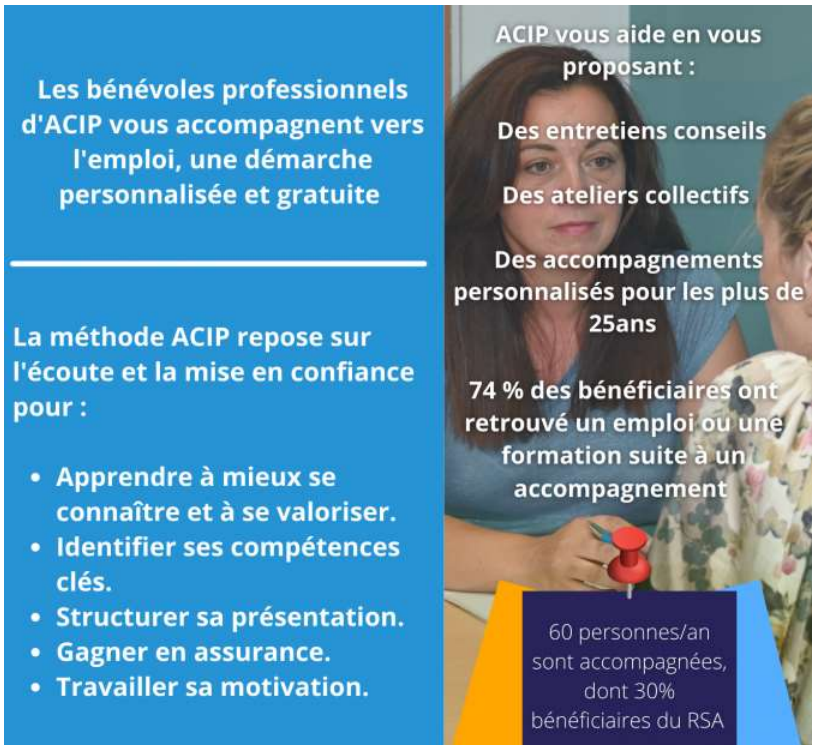
- grands lotos : les dimanches 11 /09 - 9/10 – 13/11 et 11/12.
- les lotos du Club : tous les mardis (3ème) de chaque mois
- le repas de fin d'année : le mardi 13 décembre
- voyage à l'étude.

Voilà notre programme !
Je tiens à remercier Monsieur le Maire, la Municipalité qui nous apporte beaucoup d'aide avec le prêt de la salle. Je remercie également tous les bénévoles, adhérents ou non, qui nous ont apporté leur aide, faire oublier la solitude et partager les rires.

Espérons que cet esprit de partage va continuer. Respectons les gestes barrières qui nous protègerons peut-être de ces horribles virus qui empoisonnent nos vies, et le Club vous dit à bientôt et bonnes fêtes !

Marie Claude GIRARD, la Présidente

ACIP





Si vous connaissez une personne qui a besoin d'aide, Conseillez-lui de contacter ACIP. Vous connaissez une personne ayant la fibre sociale, qui a un peu de temps libre et qui souhaite aider des personnes en difficultés, conseillez-lui de contacter ACIP. Une formation est assurée.

Yves PIODA , Président d'ACIP

Le port de Roque de Thau

En mai dernier, l'association du port de Roque de Thau présentait en avant-première ses projets optimistes pour **2021**. Depuis, nous avons appris à mettre nos mouchoirs sur ces projets de convivialité et de lien social comme bon nombre d'associations. Quoique !

A Roque de Thau, nous avons certes annulé les festivités considérées comme à risque mais nous avons maintenu certaines rencontres.



Action au niveau de notre patrimoine culturel avec la mise en valeur des yoles pavoisées lors de la deuxième édition de **l'Estuarienne** et de **la pêche traditionnelle au carrelet** avec la capture si singulière d'un silure de 2 mètres !









Action sur le lien humain et social lors de l'hommage aux disparus en mer et aux Hommes ayant rejoints le fleuve lors de notre animation du 15 aout.
Action encore, pour le développement local traditionnel et durable avec plus de 60 **mises à disposition de notre carrelet association** sur l'année 2021. A chaque réservation nos bénévoles viennent à la rencontre du fleuve et de ses amoureux le tout dans un commun respect du site, des traditions, et du rythme que ce fleuve magistral nous impose.

En 2022 l'association garde le cap sur ses fondamentaux.
Le carrelet évidemment en insistant sur la qualité des contacts et du relationnel lors des mises à disposition. En privilégiant, si possible, un développement avec les enfants et les personnes en difficultés de vie. Pour l'association, un engagement fidèle à la vocation culturelle et pédagogique de notre carrelet.
Aussi, pour vous faire plaisir, ou pour offrir : pensez à la mise à disposition de notre carrelet associatif dans un esprit détente et intimiste, pas loin de chez soi mais tellement dépaysant.

Toujours pour 2022,
Des actions de plein air avec les journées traditionnelles de nettoyage sur le port mais aussi sur les berges estuariennes (dates à définir en fonction des grandes marées).
Sans oublier des projets d'atelier matelotage par petit groupe à terre, et des projets en mer de convoyage vers Bordeaux sur le bateau emblématique de l'estuaire : la yole !
Les dates de ces rencontres sont à définir selon le calendrier des marées 2022. Elles seront mises sur notre site internet. Un rendez-vous est déjà pris sur nos agendas pour la troisième édition de l'Estuarienne : le 15 aout 2022. Manifestation unique sur l'Estuaire initiée par notre association, et pour laquelle nous sommes fiers d'avoir renoué avec les traditions des gens de mer !
Enfin pour vous et pour offrir ➔ notre boutique exclusivement locale : pâté du carrelet, gobelets de l'asso, tabliers et cartes postales et en + vous soutenez nos objectifs et nos valeurs !

Pour tous ces événements, n'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet :
www. roquedethau.e-monsite.com.
Nous contacter : **leportderoquedethau@yahoo.com**



Le Bibe Bayonnais



LE BIBE BAYONNAIS a relancé sa saison 2021 après une année 2020 blanche, fort de ses 50 licenciés répartis dans plusieurs catégories de championnat départemental.

Le club en quelques chiffres :

- 22 licenciés séniors
- 10 licenciées féminines
- 16 licenciés vétérans
- 9 licenciés de l'école de pétanque

L'équipe séniors qui se classe à la 3ème place de la poule n'est pas qualifiée pour la suite du championnat. L'équipe féminine qui se classe dernière de la poule.



Une équipe vétérans dont une en 3ème division qui se classe 6ème de la poule éliminée pour la suite.
Une équipe vétérans dont une en 2ème division qui se classe 5ème de la poule éliminée pour la suite.

L'école de pétanque a fait de bons résultats :

Résultat du 4 juillet 2021 qualification à Ste LIVRADE, **vice-champion de la Nouvelle Aquitaine triplettes cadets**, qualifiés pour les championnats de FRANCE à NEVERS le 21 et 22 août 2021 :



EMERY Mathis, CHIMISANES Théo, CLOVIROLA Léo de BAYON

CATEGORIE MINIMES :

Qualifiés pour les championnats de FRANCE à NEVERS le 21 et 22 août 2021 :

GAGNEROT Nathan, CHIMISANES Ethan de BAYON et DELAGE Mayran de ST CAPRAIS

Résultats des minimes : après une phase qualificative 2 victoires et 2 défaites, ils se sont qualifiés pour les 32ème de finale où ils sont éliminés.

Les champions de Gironde 13 à 10, par contre élimination contre les champions de Hautes Pyrénées.

CATEGORIE CADETS :

Après une phase finale qualificative 2 victoires et 2 défaites ils se sont qualifiés pour les 32ème de finale où ils ont malheureusement été éliminés par les anciens champions de France.

BRAVO A TOUS CES JEUNES PROMETTEURS, AUX PARENTS DEVOUES, AUX PARTENAIRES, A LA MAIRIE ET AUX ASSOCIATIONS AINSI QU'AU BUREAU.

Alexandre CAUWET

AMBG

Après une année 2020 très particulière et éprouvante, il était temps de positiver et de mettre en œuvre une année 2021 joyeuse et pleine de bonnes notes musicales.

Dans le cadre du Festival AMBG intitulé « Les Soirées Musicales 2021 »

- Un concert de lyrique le Trio CABELIA s'est produit à St Laurent d'Arce le 10 juillet
- Un concert dans l'église de Pugnac a fait retentir les cuivres du Bordeaux Brass Sextet
- Deux concerts ont eu lieu à Bayon les :
 - 17 juillet à 20H : Les Trois Ténors Eglise Notre Dame
 - 18 juillet à 18 H BORDOTANGO QUINTET Salle polyvalente

Prix d'entrée 15 € Concert Gratuit dans l'église de Bayon Il s'agit du concert de clôture d'une master Class lyrique organisée par ALTO en partenariat avec AMBG

Dans le cadre des Eurochestries un concert s'est tenu dans l'église de Bayon avec un quatuor de saxophones de jeunes venant d'Espagne dimanche 8 août à 20H Il s'agit du « Quatuor de saxophones Alea » venu d'Espagne.

L'ensemble des concerts ont permis à 500 spectateurs d'apprécier la qualité des artistes et de passer un moment de détente

Retour en images 2021










Yves PIODA
Membre Fondateur et Président AMBG

Au fil de la passion 33



Arrivée en juin 2021 sur Bayon, l'association Au fil de la passion 33, a pris ses marques petit à petit. 2 nouvelles adhérentes de Bayon ont rejoint l'association et nous en sommes très heureuses. Plusieurs personnes nous ont contactées pour avoir des renseignements sur l'association et sont intéressées pour nous rejoindre début janvier 2022.

Mi-juillet nous avons pris un peu de congés pour revoir nos familles, ce que nous n'avions pas pu faire pendant les confinements.

Fin août nous avons fait venir une créatrice et designer Marie-Claude PICON. Nous étions 12 personnes, dont 4 de l'association. Nous avons fait un stage d'application de lainage sur lin. 2 matières nobles très agréables à broder. Nous avons passé d'agréables moments, plusieurs personnes venues de différentes régions, s'étaient inscrites au préalable, et nous avons pu faire connaissance et nous rassembler autour d'une même passion.

Nous avons effectué différents ateliers :

- création de grands sacs patchwork,
- finition d'ouvrages commencés avant confinements,
- fabrication de porte monnaie,
- fabrication de porte téléphone,
- couture de vêtements, avec traçage de patrons,
- petits pochons de Noël,
- tricot
- broderie





Le 19 novembre, nous avons fait venir une créatrice de Boutis, Sophie DELHOMME, nous étions 11 personnes. Nous avons beaucoup aimé sa gentillesse, son professionnalisme, et avons passé une superbe journée.

Le 25 novembre, 6 d'entre nous sont allées au Salon de Périgueux, qui regroupe différents créateurs et exposants, que nous affectionnons particulièrement. Nous trouvons dans les salons consacrés à l'art du fil, ce que nous cherchons pour confectionner nos ouvrages, de jolies matières premières, de beaux tissus, du lainage particulier pour faire des applications, des kits qui nous sont utiles pour les prochains ateliers ; ces salons nous remotivent et nous en sortons avec des étoiles plein les yeux.



Le 28 novembre, nous avons organisé les puces de couturières très convoitées, parmi les brodeuses, les patcheuses, les couturières, Il y avait beaucoup de stands, avec du choix. Chacun y a trouvé son petit bonheur. Le succès a été au rendez-vous malgré les contraintes sanitaires et l'organisation drastique pour sécuriser au mieux cette manifestation. Tout s'est très bien passé. Toutes les exposantes sont arrivées à l'heure pour s'installer, tout le monde avait son passe sanitaire, et nous contrôlions à l'entrée comme l'avait demandé la Préfecture et la Mairie. Le Food truck la Bohémienne était au rendez-vous pour nous restaurer, et les adhérentes avaient fait des gâteaux maison. Je remercie toutes les adhérentes pour avoir donné de leur temps et leur énergie pour que cette journée soit une réussite.

Le 4 décembre, l'association était représentée au marché de Noël de Bayon. Une belle organisation de l'AFCL, une belle équipe, de bons moments partagés et une ambiance familiale comme nous les aimons

Nous sommes heureuses d'être à Bayon, et remercions chaleureusement Mr le Maire, les élus, le personnel municipal, la secrétaire, pour leur accueil et leur gentillesse. Vous pouvez nous suivre sur le site Facebook : ***aufildelapassion33***.

A très bientôt

Marie BROUCKE, Présidente de l'association
Tel : 06 25 47 10 10

RM 33

Festival Flam' 10ème édition
du 6 au 15 août 2022
10 Jours Heureux



Concert d'ouverture dans l'église Notre-Dame de Bayon, 1er aout 2021

10 Jours heureux, c'est la promesse du festival Flam' pour sa 10ème édition, sous la direction artistique du prestigieux et sympathique Quatuor Varèse.
De Bourg à Blaye, en passant par Gauriac et, bien sûr, par Bayon ce sont dix jours de musique alliant classique et parfois spectacle et fantaisie qui résonneront au fil de l'estuaire dans les citadelles et les églises.

Le festival s'enrichit de nouvelles formations d'exception, émergentes et confirmées, tout en retrouvant ses valeurs sûres déjà ancrées dans notre paysage estival et musical et notamment le Quatuor Varèse et le jeune Bateau Ivre.

Le Quatuor Varèse se produira à deux reprises : de manière inédite dans un programme de tangos avec l'illustre accordéoniste-bandonéoniste Manu Comté, puis en clôture dans un programme plus classique mettant à l'honneur le brio et l'élégance de la musique russe.

A Bayon nous devrions entendre un très beau trio, insolite, alliant clarinette, alto et piano que vous serez bien sûr nombreux à venir découvrir et savourer.

Dans le contexte perturbé où nous vivons depuis bientôt deux ans et à l'aube de la nouvelle année, c'est pour l'équipe de Flam' un bonheur et une fierté de vous offrir ces 10 jours heureux dont le détail vous sera communiqué au fil des mois à venir.

A tous les Bayonnais et Bayonnaises, nous présentons nos meilleurs vœux pour 2022 et au plaisir de vous accueillir au festival Flam' en aout prochain.



Le Quatuor Varèse : François Galichet, Julie Gehan-Rodriguez, Sylvain Séailles, Thomas Ravez

Marion BENOIT,
Présidente de RM 33
Et l'Équipe du Festival Flam'
www.festivalflam.fr
Marion Benoit

Journée de vendanges



Lundi 27 septembre, nous avons fait les vendanges au château de Côts, à Bayon, chez le papa de Louis et Anna.

Après une petite explication dans les vignes, nous sommes passés à l'action en allant couper des grappes de raisin avec un sécateur.

Nous les avons déposées dans un panier puis les grappes ont été versées dans la remorque. La remorque est ensuite partie au chai pour que Rémi Bergon puisse trier les grains. Les grains ont ensuite été mis dans un pressoir pour récupérer le jus.

Puis le jus a été mis dans des bouteilles. Nous en avons eu chacun une !

Pour fabriquer du vin, le jus doit rester longtemps dans des cuves puis dans des barriques où il sera surveillé. Quand le vin est prêt, il est mis en bouteille. La bouteille va ensuite dans une machine pour mettre le bouchon et coller l'étiquette du château. Ainsi, la bouteille peut être vendue et dégustée.



Lors de notre sortie, deux journalistes sont venues nous rendre visite pour faire un article. Cela nous a aussi permis de travailler sur un type d'écrit : le journal.

Merci à la famille BERGON pour leur accueil. Nous avons passé un super moment et savons mieux à présent pourquoi il y a autant de vignes autour de nous !

Les classes de GS/CP et CE1/CE2







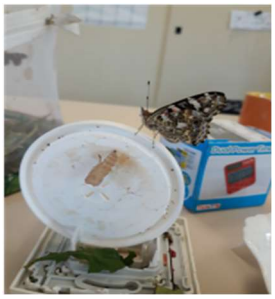
Maîtresse Marie

Activités et travaux des CE1 et CE2

L'élevage de papillons

Au mois de septembre, nous avons fait un élevage de papillons. Au départ, le 13 septembre, il y avait cinq chenilles marrons. Nous les avons observés et nous les avons vu construire leur chrysalide. Deux semaines, plus tard, nous avons vu quatre beaux papillons orange et noirs sortir des chrysalides. Quand ils sortent de leur chrysalide, c'est très beau ! On les a ensuite observés en train de manger le nectar des fleurs et le sucre des fruits avec leur trompe.





Les élèves de la classe de ce1-ce2

Les cartes postales

En découverte du monde, nous avons créé des cartes postales de Bayon sur Gironde. Nous avons dessiné les paysages ou lieux importants de la commune comme l'église, les vignes, le bec d'Ambès, le parc et l'école, le stade et le terrain de pétanque. De l'autre côté de la carte, on a écrit une lettre à un ami ou à quelqu'un de la famille. Nous lui avons envoyé par la poste.





Les élèves de la classe de ce1-ce2

Livre en citadelle

Un auteur-illustrateur est venue à l'école, jeudi 9 décembre à l'école de Bayon / Gironde.

Il s'appelle Stéphane Girel et il a écrit l'album « mon toi ». Il a aussi illustré plein d'albums dont « ami, ami », « la surprise d'Aputika », « la princesse de neige » ….

Le matin, il était avec les PS, les MS, les GS et les CP. Ils ont fait plein de dessins. L'après-midi, il était dans notre classe. Pour préparer sa visite, nous avions réalisé des aurores boréales en arts plastiques et un petit livre écrit à la manière de son album « mon toi ». Nous avons inventé plein de maisons différentes. Il a tout lu et regardé et nous lui avons offert le petit livre.

Nous lui avons posé des questions et il nous a parlé des techniques de dessins, de sa vie et de son histoire dans « mon toi ». Ensuite, il nous a appris à faire un dessin à partir d'un gribouillis. Pour finir, on a inventé tous ensemble une histoire rigolote. Nous avons bien aimé cette visite car il nous a appris et montré plein de choses.



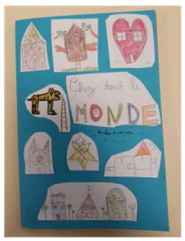






Les élèves de la classe de ce1-ce2







Maître Guillaume

Noël à l'école de Bayon



Jeudi 16 décembre, nous avons fêté Noël à l'école de Bayon, sous un beau soleil.

Le matin nous avons pris le bus pour aller au cinéma de St André de Cubzac.





Chaque classe a vu son film : ***les petits-moyens « Pirouette »***, ***les GS-CP et les CE1-CE2 le leur***







Le Père-Noël est venu nous apporter des cadeaux, nous avons goûté,…

Puis lorsque nous sommes rentrés à l'école, une surprise nous attendait : de belles tables décorées pour le repas de Noël.



et dansé.

Ce fut une bien belle journée !!

JOYEUX NOËL À TOUS

Maîtresse Véronique

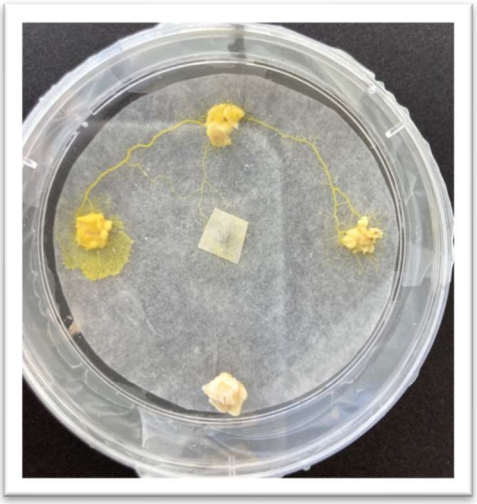
Le « BLOB » des CM1 et CM2

Le « Blob » à St Seurin de Bourg

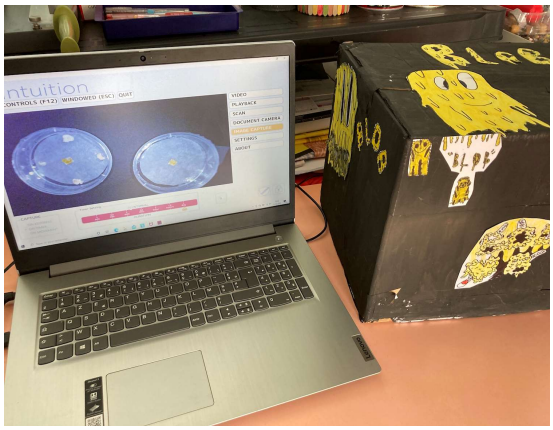


Le jour de la rentrée, en septembre, le maître nous a montré une photo et nous devions écrire ce que c'était. Nous avons pensé que c'était des arbres, du chou... En fait, ce n'était rien de tout ça mais un blob ! Nous avons ensuite regardé plusieurs vidéos pour en savoir plus. Nous avons appris que :
le nom scientifique du blob est *Physarum polycephalum*, ce n'est pas un animal, il n'a qu'une seule cellule, c'est un cousin des champignons, il peut se déplacer de 1 à 4 cm par heure, il peut entrer en dormance (il est en « sclérote ») alors il devient sec et on peut le réveiller ensuite avec de l'eau plusieurs années après, il n'aime pas la lumière du soleil...

Le projet #EleveTonBlob



Des scientifiques, dont la spécialiste française Audrey Dussutour, veulent étudier l'effet de l'impesanteur sur le comportement du Blob. 4500 classes ont reproduit sur la Terre les expériences que Thomas Pesquet a fait dans l'espace, dans l'ISS.
Après avoir préparé les boites pour le Blob, nous avons réveillé nos sclérotes le 11 octobre 2021. Nous avons fait des « Timelapses » : avec des tablettes (ou une caméra reliée à l'ordinateur) et un trou dans les boites, nous avons pris une photo toutes les 10 minutes (même la nuit !) à l'aide d'un logiciel pendant 7 jours. Nous avons ensuite assemblé toutes les photos pour faire une vidéo de 2/3 minutes.



Vous pouvez voir nos vidéos sur la chaine youtube « La classe de Samuel » ***:***
https://tinyurl.com/2p83x4b6

Tous les jours pendant 5 jours, nous avons aussi dessiné précisément le blob dans notre livret pour voir ses déplacements. Nous avons aussi pu le comparer avec les blobs de Thomas Pesquet dans l'espace.



Par visioconférence, Audrey Dussutour nous a même fait une dictée au mois de novembre !

Nous avons trouvé ce projet très intéressant !

La classe des CM1-CM2

Noël à St Seurin de Bourg : spectacle et cadeaux



Grâce aux deux communes du RPI, les enfants de CM1-CM2 ont pu avoir le mardi 14 décembre un superbe spectacle appelé « Destinations secrètes ». Grâce à une machine, les personnages voyagent au Mexique, au Kenya, en Chine... et sont même allés à la rencontre d'extraterrestres ! Les élèves ont adoré ce spectacle varié, drôle et « interactif » (les élèves participent au spectacle !). Cela correspond bien à l'un des projets de l'école de l'année qui consiste à suivre le (vrai, cette fois-ci !) voyage autour du monde d'un ancien élève !

Le RPI des 2 communes a également permis l'achat de nombreux cadeaux aux enfants pour égayer les moments de récréation (et ainsi limiter les conflits et rendre l'école plus attrayante !). Cette année, 12 cadeaux au total, dont 4 sont pour l'instant ouverts (nous sommes le mardi 14 décembre lors de l'écriture de cet article) : un mini babyfoot, un jeu de billes, un jeu de palets et un jeu de danse lumineux et électronique. Encore 8 à découvrir !



Un ÉNORME merci aux communes de Bayon et St Seurin pour tout ce qu'ils font pour nos élèves !

Maître Samuel



Maître Samuel et les élèves de CM1 et CM2 (photo issue de Sud-Ouest)

Mon calendrier de collecte : BAYON SUR GIRONDE

Dec. 2021	Jan. 2022	Fev. 2022	Mar. 2022	Avr. 2022	Mai. 2022	Jui. 2022	Jul. 2022	Aou. 2022	Sep. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022
Mer. 01	Sam. 01 (Férié)	Mar. 01	Mar. 01	Ven. 01	Dim. 01 (Férié)	Mer. 01	Ven. 01	Lun. 01	Jeu. 01	Sam. 01	Mar. 01 (Férié)
Jeu. 02	Dim. 02	Mer. 02	Mer. 02	Sam. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02	Ven. 02	Dim. 02	Mer. 02
Ven. 03	Lun. 03	Jeu. 03	Jeu. 03	Dim. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03	Sam. 03	Lun. 03	Jeu. 03
Sam. 04	Mar. 04	Ven. 04	Ven. 04	Lun. 04	Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Dim. 04	Mar. 04	Ven. 04
Dim. 05	Mer. 05	Sam. 05	Sam. 05	Mar. 05	Jeu. 05	Dim. 05	Mar. 05	Ven. 05	Lun. 05	Mer. 05	Sam. 05
Lun. 06	Jeu. 06	Dim. 06	Dim. 06	Mer. 06	Ven. 06	Lun. 06 (Férié)	Mer. 06	Sam. 06	Mar. 06	Jeu. 06	Dim. 06
Mar. 07	Ven. 07	Lun. 07	Lun. 07	Jeu. 07	Sam. 07	Mar. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Mer. 07	Ven. 07	Lun. 07
Mer. 08	Sam. 08	Mar. 08	Mar. 08	Ven. 08	Dim. 08 (Férié)	Mer. 08	Ven. 08	Lun. 08	Jeu. 08	Sam. 08	Mar. 08
Jeu. 09	Dim. 09	Mer. 09	Mer. 09	Sam. 09	Lun. 09	Jeu. 09	Sam. 09	Mar. 09	Ven. 09	Dim. 09	Mer. 09
Ven. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Jeu. 10	Dim. 10	Mar. 10	Ven. 10	Dim. 10	Mer. 10	Sam. 10	Lun. 10	Jeu. 10
Sam. 11	Mar. 11	Ven. 11	Ven. 11	Lun. 11	Mer. 11	Sam. 11	Lun. 11	Jeu. 11	Dim. 11	Mar. 11	Ven. 11 (Férié)
Dim. 12	Mer. 12	Sam. 12	Sam. 12	Mar. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mar. 12	Ven. 12	Lun. 12	Mer. 12	Sam. 12
Lun. 13	Jeu. 13	Dim. 13	Dim. 13	Mer. 13	Ven. 13	Lun. 13	Mer. 13	Sam. 13	Mar. 13	Jeu. 13	Dim. 13
Mar. 14	Ven. 14	Lun. 14	Lun. 14	Jeu. 14	Sam. 14	Mar. 14	Jeu. 14 (Férié)	Dim. 14	Mer. 14	Ven. 14	Lun. 14
Mer. 15	Sam. 15	Mar. 15	Mar. 15	Ven. 15	Dim. 15	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15 (Férié)	Jeu. 15	Sam. 15	Mar. 15
Jeu. 16	Dim. 16	Mer. 16	Mer. 16	Sam. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Sam. 16	Mar. 16	Ven. 16	Dim. 16	Mer. 16
Ven. 17	Lun. 17	Jeu. 17	Jeu. 17	Dim. 17 (Férié)	Mar. 17	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17	Sam. 17	Lun. 17	Jeu. 17
Sam. 18	Mar. 18	Ven. 18	Ven. 18	Lun. 18 (Férié)	Mer. 18	Sam. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Dim. 18	Mar. 18	Ven. 18
Dim. 19	Mer. 19	Sam. 19	Sam. 19	Mar. 19	Jeu. 19	Dim. 19	Mar. 19	Ven. 19	Lun. 19	Mer. 19	Sam. 19
Lun. 20	Jeu. 20	Dim. 20	Dim. 20	Mer. 20	Ven. 20	Lun. 20	Mer. 20	Sam. 20	Mar. 20	Jeu. 20	Dim. 20
Mar. 21	Ven. 21	Lun. 21	Lun. 21	Jeu. 21	Sam. 21	Mar. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mer. 21	Ven. 21	Lun. 21
Mer. 22	Sam. 22	Mar. 22	Mar. 22	Ven. 22	Dim. 22	Mer. 22	Ven. 22	Lun. 22	Jeu. 22	Sam. 22	Mar. 22
Jeu. 23	Dim. 23	Mer. 23	Mer. 23	Sam. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Sam. 23	Mar. 23	Ven. 23	Dim. 23	Mer. 23
Ven. 24	Lun. 24	Jeu. 24	Jeu. 24	Dim. 24	Mar. 24	Ven. 24	Dim. 24	Mer. 24	Sam. 24	Lun. 24	Jeu. 24
Sam. 25 (Férié)	Mar. 25	Ven. 25	Ven. 25	Lun. 25	Mer. 25	Sam. 25	Lun. 25	Jeu. 25	Dim. 25	Mar. 25	Ven. 25
Dim. 26	Mer. 26	Sam. 26	Sam. 26	Mar. 26	Jeu. 26 (Férié)	Dim. 26	Mar. 26	Ven. 26	Lun. 26	Mer. 26	Sam. 26
Lun. 27	Jeu. 27	Dim. 27	Dim. 27	Mer. 27	Ven. 27	Lun. 27	Mer. 27	Sam. 27	Mar. 27	Jeu. 27	Dim. 27
Mar. 28	Ven. 28	Lun. 28	Lun. 28	Jeu. 28	Sam. 28	Mar. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mer. 28	Ven. 28	Lun. 28
Mer. 29	Sam. 29		Mar. 29	Ven. 29	Dim. 29	Mer. 29	Ven. 29	Lun. 29	Jeu. 29	Sam. 29	Mar. 29
Jeu. 30	Dim. 30		Mer. 30	Sam. 30	Lun. 30	Jeu. 30	Sam. 30	Mar. 30	Ven. 30	Dim. 30	Mer. 30
Ven. 31	Lun. 31		Jeu. 31		Mar. 31		Dim. 31	Mer. 31		Lun. 31	

Les non-recyclables,
Ordures ménagères

Les recyclables,
Papier & Emballages

Les restes alimentaires,
Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée

Hervé Gayrard, Maire de Bayon

et son Conseil Municipal vous souhaitent

de passer d'excellentes fêtes de

fin d'année !

